

## PROCESSUS DE DÉCISION

### INTERVENANT DANS LA SÉLECTION D'UNE VILLE HÔTE POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DOPAGE DANS LE SPORT 2019

L'Agence mondiale antidopage souhaite confirmer la procédure prévue pour sélectionner la ville qui accueillera la Conférence mondiale de 2019 afin que le processus de soumission des candidatures et de sélection soit clair et bien compris par toutes les parties intéressées.

Le processus et le calendrier suivants seront suivis :

	Date	Élément/mesure à prendre	Qui
1	Fin mai 2016	Lancement de l'invitation à soumettre des déclarations d'intérêt <i>Cette invitation sera envoyée directement aux partenaires de l'AMA et publiée sur le site Web de l'AMA.</i>	AMA
2	Vendredi 25 novembre 2016	Date limite pour la soumission des déclarations d'intérêt officielles <i>Les soumissions doivent comprendre des réponses détaillées pour tous les éléments mentionnés par l'AMA dans sa demande de déclarations d'intérêt.</i>	Villes/pays intéressés
3	Vendredi 25 novembre 2016	Confirmation de la réception des déclarations d'intérêt <i>Ou avant, selon la date de réception.</i>	AMA
4	Du lundi 28 novembre au vendredi 9 décembre 2016	Compilation et examen des déclarations d'intérêt	AMA
5	Vendredi 9 décembre 2016	Envoi de la demande d'informations ou de clarification (le cas échéant)	De l'AMA aux villes/pays intéressés
6	Vendredi 16 décembre 2016	Date limite pour la soumission d'informations additionnelles (le cas échéant)	Villes/pays intéressés
7	Janvier-février-mars 2017	Visites de sites pour passer en revue les déclarations d'intérêt et voir les installations proposées (le cas échéant)	Par l'AMA dans les villes/pays intéressés
8	Avril 2017	Rédaction du rapport devant être soumis au Comité exécutif et au Conseil de fondation de l'AMA	AMA
9	Mercredi 26 avril 2017	Distribution du rapport aux membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA	AMA
10	Mercredi 17 mai 2017	Réunion du Comité exécutif de l'AMA <i>Présentation du rapport au Comité exécutif par la direction de l'AMA pour examen avant la présentation officielle au Conseil de fondation de l'AMA.</i>	Comité exécutif de l'AMA
11	Jeudi 18 mai 2017	Réunion du Conseil de fondation de l'AMA <i>Exposés des villes candidates aux membres du Conseil de fondation de l'AMA. Vote du Conseil de fondation pour décider quelle ville accueillera la Conférence mondiale de 2019.</i>	Conseil de fondation de l'AMA



Toutes les questions au sujet de la soumission d'une déclaration d'intérêt et du processus correspondant doivent être adressées à :

**Mme Shannan Withers**

Responsable exécutive principale  
Agence mondiale antidopage  
800, Place Victoria, bureau 1700  
Boîte postale 120  
MONTRÉAL QC H4Z 1B7 Canada  
Courriel : [shannan.withers@wada-ama.org](mailto:shannan.withers@wada-ama.org)